



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

C 30/2017

Vevey, le 21 septembre 2017

Ne pas diffuser
**Ce document doit encore faire l'objet d'une décision
du Conseil communal le 5 octobre 2017**

Réponse à l'interpellation de Mme Fabienne Despot « De l'intérêt de Festivalocal pour la ville de Vevey »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Vevey a la chance de compter sur un tissu associatif extrêmement actif et diversifié. La politique culturelle menée depuis plusieurs années par les autorités vise, notamment, à faciliter les initiatives des citoyens. La Ville de Vevey crée ainsi les conditions-cadres pour favoriser le développement de la vie culturelle, la consolider et la faire évoluer de manière qualitative.

Le service culturel accompagne l'ensemble des acteurs culturels locaux (associations, sociétés locales, artistes, institutions) dans leurs manifestations et projets respectifs. Il encourage, soutient et promeut aussi bien les programmes de saison que les événements ponctuels. Tous les événements culturels soutenus par la Ville sont donc analysés par son service culturel selon un certain nombre de critères. En plus des conseils réguliers apportés aux différents acteurs culturels, ce dernier assure également le suivi de l'ensemble des projets et contrôle en particulier que les subventions sont utilisées à bon escient.

Il tient à cœur de la Municipalité que Vevey reste une ville vivante et dynamique, en proposant tout au long de l'année une palette d'activités culturelles, sportives, sociales et festives aux citoyens et aux touristes de passage sur la Riviera. Cependant, un équilibre entre animation de la ville et tranquillité des habitants doit être trouvé. Pour chaque manifestation, il s'agit de s'interroger sur l'intérêt public du projet, sa qualité artistique, sa contribution en matière d'objectifs socioculturels, le respect des bases légales, règlements et autres procédures, et enfin la qualité de la gestion organisationnelle, administrative et budgétaire. Après analyse de l'ensemble de ces aspects par les différents services concernés, la Municipalité décide d'apporter les réponses qui lui semblent adéquates et justes en tenant compte notamment de ce subtil équilibre entre animation de la ville et nuisances sonores et/ou impact sur l'espace public. Par ailleurs, la Municipalité considère que certains désagréments sonores ou autres sont consubstantiels à la vie en plein centre-ville.

Concernant le Festivalocal en particulier, le choix du site a en effet été modifié, notamment parce que le Jardin du Rivage compte moins de pelouse que le Jardin Doret ce qui facilite l'implantation de stands et infrastructures ainsi que le nettoyage. De plus, ce périmètre est plus petit que le Doret, donc plus facile à gérer pour un organisateur. Le nombre de jours a été limité, le volume sonore également, les organisateurs ont été reçus à plusieurs reprises par différents services pour que la Ville puisse s'assurer du respect d'un certain nombre de normes et d'usages.

Selon le rapport de l'Association Sécurité Riviera ASR, aucune infraction n'est à déplorer lors de l'édition 2017 du festival, et aucune interpellation n'a été nécessaire. En revanche, la Direction des espaces publics DEP a signifié que le nettoyage du jardin doit être grandement amélioré à l'avenir.

La culture offre la possibilité aux citoyens de vivre collectivement des expériences. Elle crée du lien social, ciment nécessaire à toute société. Le Festivalocal a sans conteste un public (8'000 personnes estimées en 2017) qui apprécie la programmation musicale et l'ambiance de la manifestation. S'il est évident que cet événement ne correspond pas aux goûts de l'ensemble de la population, il répond néanmoins à ceux de certains citoyens.

La diversité culturelle, instrument nécessaire pour éviter ce que l'on appelle l'hégémonie culturelle, est l'option retenue par la Ville de Vevey dans sa politique en la matière. La curiosité, l'ouverture d'esprit et la tolérance sont des valeurs défendues par la Municipalité. Accepter qu'un Festivalocal ait lieu à Vevey quelques jours avant un Lavaux Classic, un Nox Orae ou un Septembre Musical, c'est permettre aux citoyens de se confronter à des univers différents, découvrir d'autres esthétiques, et apprendre à vivre avec l'autre, quelles que soient ses différences.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 25 septembre 2017.

Au nom de la Municipalité
la Syndique le Secrétaire



Elina Leimgruber Grégoire Halter

The seal of the Municipality of Vevey is circular with the text 'MUNICIPALITE DE VEVEY' around the perimeter. In the center is a coat of arms featuring a shield with a crown on top, flanked by two figures holding a banner that reads 'LIBERTE & PATRIE'. The shield is set against a background of a sunburst.